

Zeitschrift:	Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber:	Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band:	4 (2012)
Heft:	1: Intergénérationnel : la solidarité entre jeunes et vieux mise à l'épreuve
Artikel:	Entretien avec Jean-Pierre Fragnière sur les questions intergénérationnelles : "Longévité et fins de vie coûteuses pèsent sur l'exercice des solidarités"
Autor:	Nicole, Anne-Marie / Fragnière, Jean-Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-813807

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec Jean-Pierre Fragnière sur les questions intergénérationnelles «Longévité et fins de vie coûteuses pèsent sur l'exercice des solidarités»

A l'aube de l'Année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, le sociologue Jean-Pierre Fragnière, spécialiste des questions intergénérationnelles, reste convaincu de la capacité des générations actuelles à vivre en harmonie.

Propos recueillis par Anne-Marie Nicole

Comment se portent les relations entre les générations en Suisse?

Jean-Pierre Fragnière – Dès que l'on évoque la question des relations intergénérationnelles, divers sentiments habitent les gens. Le premier, c'est la crainte d'une rupture des solidarités intergénérationnelles, la peur que les jeunes ne soient plus solidaires des vieux, et que les vieux développent des comportements de méfiance et de rejet face aux jeunes. Or, il faut considérer ce phénomène avec la plus grande prudence. Car la volonté de solidarité entre les générations reste très forte. Des études sérieuses l'attestent, portant sur les échanges entre les générations et dont les premières datent de plus de 20 ans. Ces échanges sont cependant difficiles à mettre en œuvre, d'abord parce qu'il y a de part et d'autre une grande méconnaissance de l'autre génération.

«La mort ne fait plus son travail, elle ne met plus les pendules à zéro.»

Quel regard ces générations portent-elles donc les unes sur les autres?

Les jeunes croient que 60% des vieux vivent dans des homes, et les vieux surestiment le nombre de jeunes qui sont délinquants, en échec ou qui ont des comportements problématiques. Il y a une grande ambivalence dans les relations entre les générations, qui peut se résumer d'un côté par «les vieux sont tous d'insup-

portables personnages, sauf ma grand-mère, mon voisin et mon instituteur, et au fond on les aime». Si la solidarité intergénérationnelle est bien réelle, la difficulté est dans l'expression de ces sentiments profonds, dans la traduction en actes de cette attitude fondamentale.

En quoi l'allongement de la durée de vie a-t-il modifié les relations entre les générations?

La longévité a produit deux changements majeurs. Un premier effet de surprise est que l'on ne s'attend pas à vivre aussi longtemps. Le calendrier que chacun s'est construit est perturbé. A 30 ans, on s'aperçoit que l'on n'est pas si vieux, à 50, que l'on est encore fringant, et à 60, à l'âge où l'on suit des séances de préparation à la retraite, que l'on est prêt à partir en croisière. Le deuxième élément de surprise, c'est que les échanges, les partages intergénérationnels se font de plus en plus entre vifs. La mort ne fait plus son travail, elle ne neutralise plus, ne met plus les pendules à zéro. Or, on n'a pas appris à négocier ces partages entre êtres vivants. Dans ce sens la longévité rend les échanges plus difficiles.

Dans une société à quatre, voire cinq générations, les liens tendent-ils à se fragiliser?

Non. Mais il s'agit d'inventer de nouveaux modes de vie entre des générations que la longévité éloigne de plus en plus les unes des autres. Toute distance rend la communication plus difficile. Enfant, je connaissais les mêmes chansons et cantiques que mon père et mon grand-père. Il y avait une homogénéité cultu-



«Je suis convaincu que l'on trouvera les moyens de renforcer les solidarités intergénérationnelles pour le bien-être du plus grand nombre», nous dit le sociologue Jean-Pierre Fragnière.

Photo: amn

Y a-t-il en Suisse, une véritable politique intergénérationnelle?

Il y a des politiques intergénérationnelles, indirectement. Mais ce serait une illusion d'imaginer qu'il faut un secrétariat d'Etat à la solidarité intergénérationnelle! La question des relations et de la solidarité entre les générations est multidimensionnelle et ne peut être, par conséquent, que la conjonction d'un ensemble d'initiatives, d'idées et de politiques transversales. Ce sont généralement les initiatives locales et régionales qui vont imposer des politiques intergénérationnelles et mobiliser les énergies pour inventer des actions dans le domaine de l'éducation, le partage des connaissances, l'amélioration des transferts financiers, l'aménagement de l'espace, etc. Les projets et les initiatives sont le plus souvent le fait d'associations, de groupes d'individus ou de groupements de quartier qui veulent encourager les échanges et promouvoir la rencontre entre les générations.

La jeune génération se prépare à un avenir difficile – précarité, chômage, fragilisation de la sécurité sociale. Continuera-t-elle à jouer le jeu de la solidarité à l'égard des anciens?

A la fin des années 60, diverses études décrivaient la mobilité sociale ascendante de génération en génération, montrant que les enfants s'en sortaient mieux que leurs parents. Actuellement, on est dans la contre-mobilité sociale, c'est-à-dire que nos enfants, pour beaucoup, seront moins bien que nous. Je caricature, peut-être. Il n'empêche: on assiste effectivement à un changement social significatif depuis une quinzaine d'années, difficile à digérer, où la pauvreté a passé de la génération des vieux à celle des jeunes et jeunes familles. Qu'est-ce qui fait les dynamiques sociales? L'existence de problèmes, leur accumulation et la marmite qui bouillonne. Et aujourd'hui, la marmite bouillonne. Si la solidarité intergénérationnelle ne trouve pas ici de formes d'expression pour corriger cette inversion de tendance, je ne donne pas cher de la stabilité sociale dans les temps qui suivent.

>>

Quelles en seraient les conséquences?

Face à l'intolérable, il y a plusieurs manières de réagir. Ce peut être une belle indignation. Mais aussi la délinquance, la déliquescence de la jeunesse, l'autodestruction, le suicide. Les professionnels et les politiques vont devoir prendre ce thème au sérieux, non pas comme un discours du 1er août, mais comme une véritable priorité sociale. Bravo au vieillissement, mais inventons des manières de l'assumer et d'en éviter les effets pervers.

De plus en plus de vieux, de moins en moins de jeunes: est-il juste de continuer à faire reposer les instruments de la politique sociale sur la solidarité des jeunes à l'égard des vieux?

A chaque votation sur l'AVS, la même question se pose: «Les jeunes vont-ils continuer de payer?» Malgré les attitudes ambiguës, la solidarité est bien réelle. Dans une société multi-générationnelle, elle est un des éléments majeurs de la cohabitation des individus et l'un des principaux enjeux pour l'avenir de la sécurité sociale. Dans le contexte sociopolitique actuel, il y a encore de la marge d'invention au niveau des politiques salariale et sociale, pour relever le défi de la longévité, sans trop grever l'avenir des jeunes générations.

Y a-t-il une vraie réciprocité des apports entre les générations?

La mobilité géographique ainsi que la mobilité et la diversité sociales obligent à recréer des formes d'identité. L'appartenance familiale ou clanique se renforce, devient refuge. La dépendance des jeunes se prolonge, va souvent au-delà de 25 ans. Les parents apportent donc leur aide – logement, argent... – et sont disposés à garantir les prestations sociales nécessaires. Pour leur part, les jeunes sont prêts à assumer les coûts de la prévoyance-vieillesse et les dépenses de santé pour les aînés – l'attaque contre les vieux qui coûtent trop cher ne vient pas des jeunes. Toutes les formes d'expression des solidarités indirectes sont bel et bien là, qui permettent d'un côté d'assurer les vieux jours des anciens, de l'autre d'accueillir, de soutenir et d'intégrer les jeunes et les familles. Le problème est plutôt de consolider, d'entretenir et de faire fonctionner ces solidarités, de garder une dynamique salariale, d'empêcher la paupérisation des familles et de ne pas abandonner la jeunesse en difficulté.

Pourquoi ne pas inverser les flux financiers?

On constate qu'il y a, aujourd'hui déjà, beaucoup de transferts des vieux vers les jeunes. Naturellement quand cela est possible, car tout le monde n'a pas les moyens de le faire. Il faut évoquer ici ce que j'appelle «le scandale de la fin de vie». Les vieux ont peur de manquer, ceux qui ont connu les privations et les tickets de rationnement, qui disent «j'aimerais faire plus, mais on ne sait jamais ce qui peut arriver». Il y a très peu de solidarité dans la dépendance, sur la fin de vie. Beaucoup vivent péniblement cette inégalité. Or, avec un petit pourcentage de l'impôt sur les successions on pourrait rendre gratuites ces chères et lourdes fins de vie. On ne peut pas redonner la santé mais on peut en alléger les effets financiers, faire en sorte que ce soit moins pénible et moins inégal. La gestion de la longévité et des fins de vie coûteuses a des

«Bravo au vieillissement. Mais inventons des manières d'en éviter les effets pervers.»

répercussions importantes sur l'exercice des solidarités intergénérationnelles.

Avec la mobilité sociale et géographique, les solidarités familiales ne sont plus si évidentes. Qui va remplacer les filles et les belles-filles qui apportaient habituellement leur aide aux aînés?

Les familles d'aujourd'hui sont si petites que la solidarité est importante. Dès lors que cette solidarité ne peut pas s'exercer au sein de la famille, il y a d'autres configurations sociales qui existent. Dès l'enfance, vous avez la possibilité de créer un réseau d'amis. Les affinités électives sont le nouveau ciment social qui crée une forme de richesse. Il y a un moment où on doit prendre sa vie en mains, s'organiser, créer son noyau pour le temps de la vieillesse. C'est un acte volontaire d'organisation du réseau social.

L'obligation d'entretien des parents pour leurs enfants pourrait-elle trouver son équivalent dans une responsabilité des enfants à l'égard de leurs parents?

Vous voulez revenir à la hantise des dernières décennies? Le grand «ouf!» de la génération actuelle des 70–80 ans c'est d'avoir conquis leur autonomie. Ils sont contents, ils ont leur retraite, peut-être un petit quelque chose en cas de difficulté, et n'ont besoin de compter ni sur leurs enfants ni sur autrui.

N'est-il pas temps de redéfinir le contrat entre les générations?

On ne finit jamais de redéfinir le contrat entre les générations. Il a toujours existé, du moins depuis le début du 20e siècle. Le premier contrat d'autonomisation des générations est né avec l'introduction de la prévoyance-vieillesse. Le rapport fédéral sur la vieillesse de 2007 dit aux anciens – certes en d'autres termes: maintenant que vous allez vivre longtemps avec davantage d'argent, vous avez le devoir de redistribuer et de donner du contenu à votre vie. Le prix à payer pour votre bonne santé et pour une existence dans une société qui travaille beaucoup est une prestation sociale – je n'ai pas dit travailler –, un coup de main, un soutien financier. Le dernier contrat en date entre les générations est celui qui implique ce retour-là. Avec, naturellement, en contrepartie des exigences morales latentes à l'égard des jeunes, les principales étant de bien travailler et d'avoir un bon comportement.

Dans une société qui voit ses générations se multiplier, les tensions sont plus vives. Faut-il se préparer à une guerre des générations?

La guerre entre les générations n'est pas à l'ordre du jour. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de tensions. Mais utiliser la peur de la guerre des générations stérilise la réflexion. Gardons plutôt nos énergies pour réaliser les formes de la coopération intergénérationnelle.

Comment voyez-vous l'avenir?

Généralement, face à de nouveaux comportements, on commence par s'étonner, puis on finit par intégrer. En Suisse, grâce

à la conjonction des décisions politiques, scientifiques, technologiques, on a plutôt bien réussi à intégrer les nouvelles formes de comportement, à trouver des compromis qui ont permis de faire le pas suivant. On n'a pas lapidé les filles qui prenaient la pilule ni rejeté les femmes qui divorçaient. Je suis convaincu que l'on trouvera les voies et les moyens d'accélérer et de renforcer ces solidarités intergénérationnelles inévitables et souhaitables pour le bien et le bien-être du plus grand nombre. Plutôt que freiner et bafouiller, il faut foncer pour créer une société plus ouverte aux formes de l'expression des solidarités intergénérationnelles. Mais, et on l'a déjà observé avec le bénévolat, il faut 25 ans pour qu'un thème mûrisse. Les réflexions sur les questions intergénérationnelles ont commencé il y a 15 ans. Dans dix ans, on pourra donc lire dans les gros titres de la presse: «Une société intergénérationnelle au service d'un fédéralisme modernisé»

Qu'attendez-vous de cette année 2012 sur le vieillissement actif et la solidarité entre les générations?

En Europe, cette année répond à un souci idéologique de faire vivre et de stimuler la vie sociale, de promouvoir la participation des citoyennes et citoyens. Ce n'est pas uniquement parce que trois bureaucrates en auraient décidé ainsi. Cela relève d'un besoin fondamental d'assumer les éléments de régulation de

«Les affinités électives sont le nouveau ciment social.»

cette longue vie et de trouver des rôles sociaux dans le monde actuel. Imaginer un vieillissement actif, c'est aussi promouvoir ce qui est son support, c'est-à-dire la solidarité entre les générations qui va garantir la continuité du vivre ensemble. Cette année est donc surtout l'occasion de faire du bruit autour des activités pionnières, pour inciter d'autres à s'en inspirer et à se lancer à leur tour dans des projets intergénérationnels. ●

Portrait: Né en 1944, à Veysonnaz (VS), Jean-Pierre Fragnière est licencié en théologie de l'Université de Fribourg et en sociologie de l'Université de Genève. Docteur en sciences sociales et pédagogiques (Université de Lausanne), il a enseigné la sociologie et la politique sociale à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne et aux Universités de Genève et de Neuchâtel. Il a assuré pendant 12 ans la direction scientifique de l'Institut universitaire Ages et Générations, à Sion. Jean-Pierre Fragnière est aussi l'auteur de nombreuses publications, notamment sur les questions intergénérationnelles. Dans un livret intitulé «Vers un vieillissement actif» (Socialinfo, 2011), il propose une réflexion sur les transformations qui affectent nos sociétés vieillissantes, apportant ainsi sa contribution à cette année européenne 2012 du vieillissement actif.

Annonce

Schulthess-Wet-Clean: le meilleur lavage pour tous les textiles



Outre l'eau, Schulthess-Wet-Clean recourt à des lessives liquides écologiques pour nettoyer les textiles avec le plus grand soin:

- uniformes
- linge de lit
- vêtements
- vêtements de protection
- coussins
- chiffons en microfibres



Contactez-nous, nous sommes là pour vous conseiller!

Schulthess Maschinen SA
CH-8633 Wolfhausen, info@schulthess.ch
Tél. 0844 880 880, www.schulthess.ch

 **SCHULTHESS**
La lessive: Le savoir-faire